Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212900955-20251217-2025_56_01-DE

Date de la convocation : 10 décembre 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

Le 15 décembre de l'an deux mil vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de KERSAINT-PLABENNEC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Patrice BOUCHER, Maire.

Présents : M. BOUCHER Patrice, Mme HELIES Karine, Mmes PERES Béatrice, LE BARS Lydia, TALARMEIN Aurette, M. ABASQ Denis, Mmes GUIANVARC'H Nathalie, FILY Laëtitia, MM. CAHU Nicolas, MICHEL Maël, LAIZET Yann, Mme ROGNANT Jessica, M. PARET Antoine.

Absents excusés : M. COLLIN Anthony, M. David GALLOU

Secrétaire de séance : M. Antoine PARET

2025-56-01 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 OCTOBRE 2025

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 Octobre 2025.

Le Maire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3 contour Motte 35000 RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission à la Préfecture de Quimper.

Pour copie conforme au registre,
Kersaint Plabennec, le 17 décembre2025
Le Maire,



Patrice BOUCHER